24 heures
Lundi
8 novembre 2004

ds

«La voiture, c'e Sans elle, je

PARCAGE Les macarons autorisant le statio au compte-gouttes, et après vérifications. Certains craign

LES FAITS Il y a 300 places de parc réservées aux handicapés dans tout le canton. Le Service des automobiles reçoit 3000 demandes par an. Il répond favorablement à 1200 et n'hésite plus, au nom de la sécurité publique, à se poser la question de l'aptitude à conduire de certains demandeurs.

Annelise Huwiler, atteinte de myopathie se voit refuser le macaron handicapé pour stationner sa voiture sur les places réservées, dont le nombre est pourtant déjà bien insuffisant dans le canton. Janine Jousson / Chris Blaser

C'est un macaron qui autorise ses détenteurs à parquer avec plus de facilité dans tout le canton. Un de plus. Sauf que celui-ci est particulier, et bien souvent indispensable à la personne qui le colle sur son pare-brise: il lui permet de stationner sur une place réservée aux conducteurs handicapés. Le précieux autocollant est délivré par le Service des automobiles *(lire encadré)*. Pour autant qu'il soit délivré... «Il y a un gros problème en ce moment. Nous ressentons une grande pression de la part du Service des automobiles sur les conducteurs handicapés. A chaque demande de macaron, on remet systématiquement notre aptitude à conduire en question. Je vous le dis: nous sommes à deux doigts de descendre à la Blécherette», prévient Jean-Michel Péclard, délégué technique à l'Association vaudoise pour la construction adaptée aux personnes handicapées (AVACAH). La colère gronde.

Annelise Huwiler est conductrice. Elle est aussi handicapée. A l'AI depuis deux ans à 100%. Elle souffre d'une myopathie héréditaire. «Faiblesse. Perte d'équilibre. Impossible de monter les escaliers. Impossible de

bonne vue et de bons réflexes», se défend-elle.

Résilié sans crier gare

Le macaron d'Annelise Huwiler expirait le 8 août dernier. Pour être sûr de l'obtenir à temps, elle a donc fait sa demande de renouvellement début juillet déjà. L'avis positif du médecin traitant est annexé. «J'en ai profité pour demander l'adaptation d'un frein manuel, en complément du frein

fense juridique. «Je suis révoltée. Elles sont pour qui, ces places de parc pour finir? Pour les gens en chaise roulante comme moi, ou pour les valides pressés qui disent n'en avoir que pour deux minutes? Je fulmine de rage.» D'autant qu'Annelise Huwiler se déplace beaucoup, à Lausanne comme à Morges. Elle est bénévole et va commencer une formation pour enseigner le français aux étrangers. Cela se passera en

ère 21

VAUD
Le tube «lac» de Glion ouvre demain.....22

LAUSANNE
Rencontre avec un pèlerin-piéton insolite....23

est mes jambes. suis morte»

nnement sur les cases «handicapés» sont délivrés
ent que la Blécherette n'en profite pour leur retirer le permis.

Les macarons «handicapés»

- **3000 demandes** par an.
- **1200 macarons** délivrés.
- **300 places** dans le canton.

INTERVIEW EXPRESS de Romain Boichat, directeur du Service des automobiles.

«Notre souci reste la sécurité publique!»

— Etes-vous plus dur dans l'attribution de ces macarons?

— Pendant longtemps, on n'a pas demandé de certificat médical particulier aux personnes qui en faisaient la demande. Mais aujourd'hui, la gestion de ces maca-

vigilants désormais. C'était un peu plus cool avant. Il y avait moins de vérifications de notre part.

— On dit que des conducteurs préfèrent désormais renoncer à leur macaron plutôt que de risquer de se voir retirer leur permis de conduire!

— Combien y a-t-il de places réservées dans le canton?

— Pas beaucoup. Il y en a environ 30 seulement. Parallèlement, la demande est importante. Nous en recevons près de 3000 par année. Nous répondons favorablement à 1200 d'entre elles environ. Quel